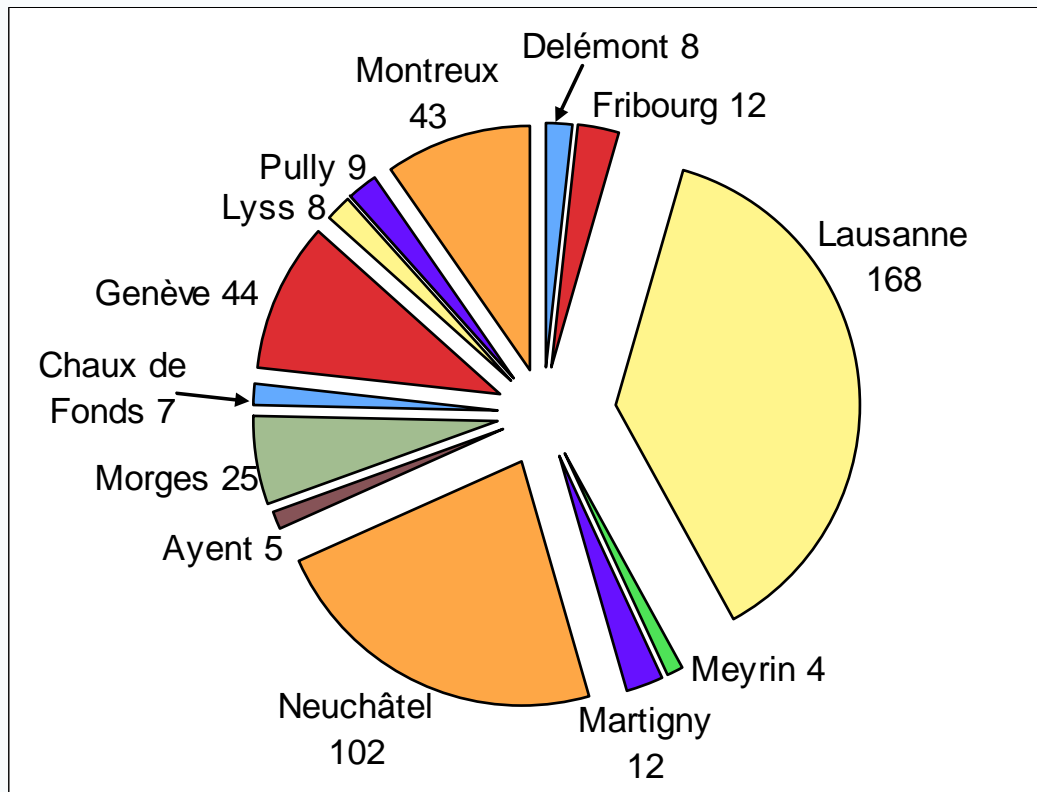


Etat actuel du projet en Suisse

Gaëtan Cherix,
Chef de Projet
CREM, Martigny

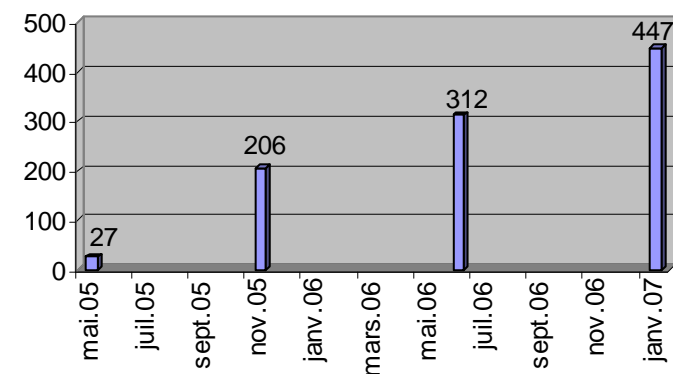


État actuel en Suisse

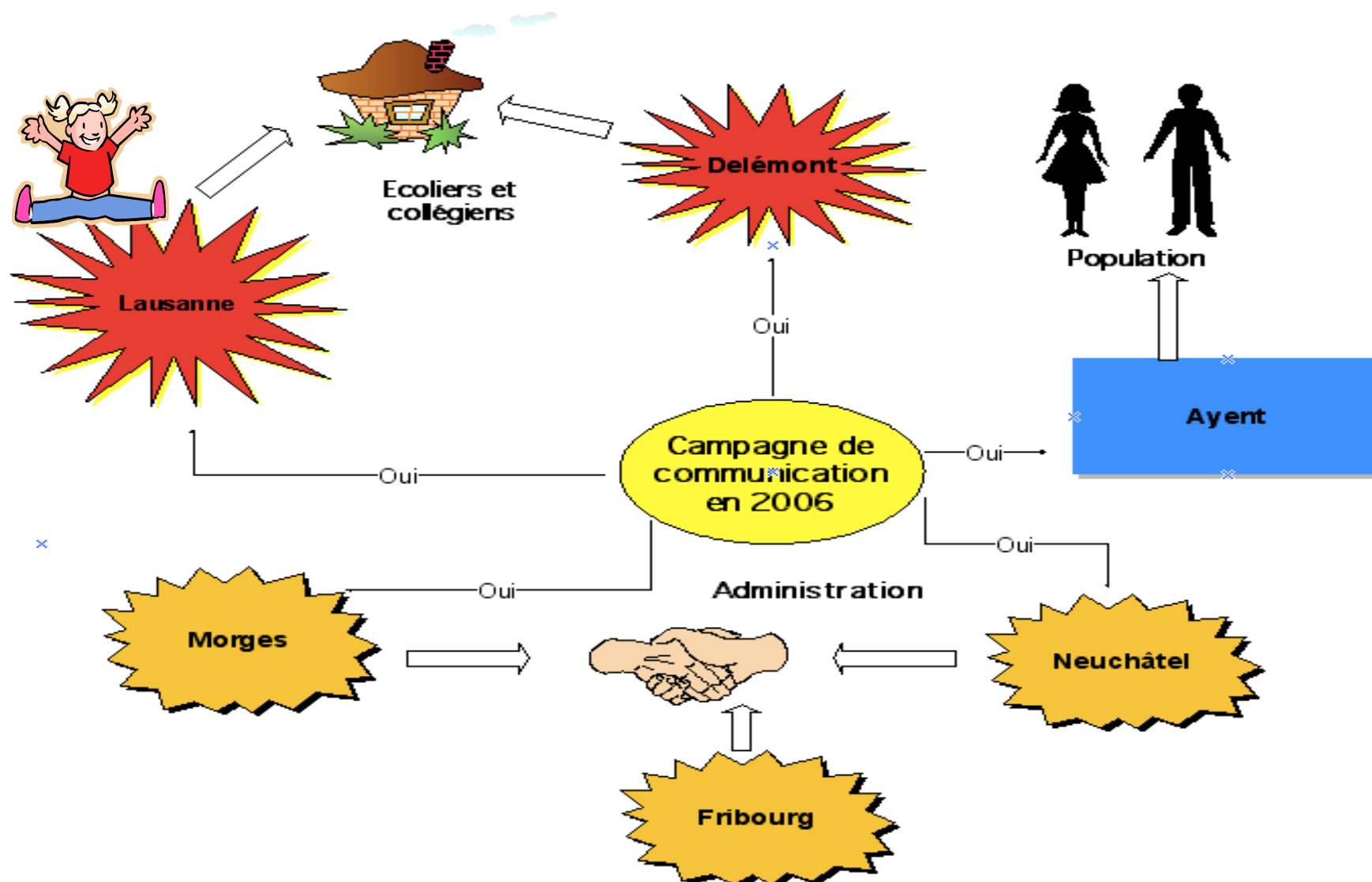


Un total de **447** Posters pour la Suisse, soit 135 bâtiments de plus que lors du dernier pointage

Evolution du nombre de posters DISPLAY CH



Campagnes de communication 2006



Certificat énergétique des bâtiments CH

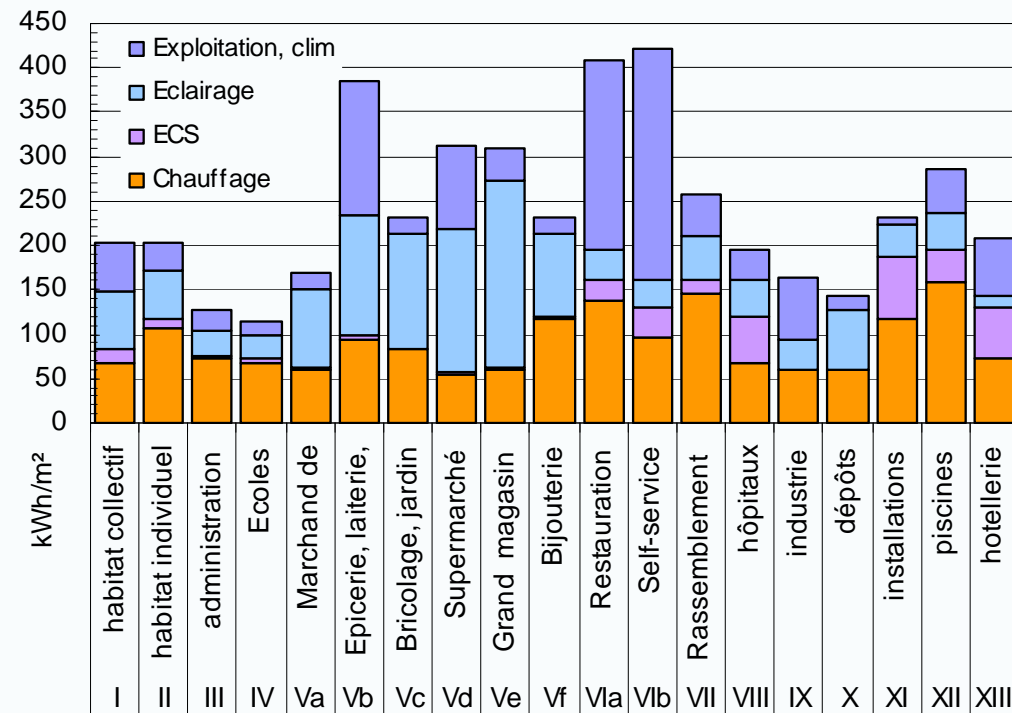
- Le cahier technique 2031 « Certificat énergétique des bâtiments » existe, la structure ne devrait plus changer.
- Dans l'ensemble, la partie « méthode mesurée » décrite dans ce cahier technique correspond à la méthode utilisée pour DISPLAY®, avec quelques différences :
 - Certificat provisoire si les consommations sont mesurées sur une durée inférieure à 3 ans
 - Les facteurs primaires sont actuellement en discussions
 - Exemple pour le bois:
 - 0.1 si le bois est utilisé pour la construction (recyclable)
 - 1.1 si le bois est consommé (transformation en énergie)



Certificat énergétique des bâtiments CH

- Les bâtiments seront évalués en fonction de la typologie définie dans les normes suisses (SIA)

Valeurs limites obtenues en appliquant la 380/1 pour le chauffage et l'eau chaude et la 380/4 pour l'électricité à des bâtiments représentatifs de chaque type.



Position de la confédération (OFEN)

◆ Pénétration du marché selon une étude de base de l'OFEN

- **Caractère facultatif (liaison avec programmes d'encouragement)**
 - - 2% dans 15 ans
 - - 3% dans 30 ans
- **Caractère obligatoire pour bâtiments neufs, ventes, locations**
 - - 50% dans 15 ans
 - - 78% dans 30 ans

◆ Recommandations

- **Premières expériences sur une base volontaire jusqu' à 2010**
- **Dès 2010 : ancrage dans le droit public et mise en œuvre**
- **Procédure à suivre:**
 - Spécification au niveau technique (SIA)
 - Couplage à l'obtention des moyens financiers (Ct., CtC)
 - Mettre à disposition une aide sur Internet
 - organisation de projet pour la phase volontaire par OFEN

